



Déclaration de vacance de fauteuil à l'Académie des beaux-arts (section des membres libres)

Au cours de sa séance plénière du mercredi 17 septembre 2025, l'Académie des beaux-arts a déclaré ouverte **la vacance du fauteuil III de la section des membres libres, précédemment occupé par Hugues R. Gall (1940-2024).**

Les candidats, de nationalité française, doivent adresser **leur lettre de candidature** au secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, Monsieur Laurent Petitgirard et l'envoyer **avant le mercredi 15 octobre à 12 heures** à l'attention de :

Monsieur Cyril Barthalois
Secrétaire général de l'Académie des beaux-arts
Palais de l'Institut de France
23, quai de Conti
75270 Paris cedex 06

ou par courrier électronique à l'adresse suivante : cyril.barthalois@academiedesbeauxarts.fr

Au cours de cette même séance, l'Académie des beaux-arts a par ailleurs déclaré ouverte **la vacance du fauteuil VI de la section de gravure et dessin, nouveau fauteuil créé en 2022.**

Ces deux élections auront lieu au cours de la séance plénière du mercredi 26 novembre 2025.

L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des 5 académies réunies à l'Institut de France. Institution placée sous la protection du Président de la République, accueillant 67 membres, 16 membres associés étrangers et 67 correspondants, elle veille à la défense du patrimoine culturel français et encourage la création artistique dans toutes ses expressions en soutenant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique. Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Elle entretient en outre une politique active de partenariats avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que, notamment, le Musée Marmottan Monet (Paris), la Villa et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraigne (Chars), l'Appartement d'Auguste Perret (Paris), ainsi que la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.

**Hermine Videau – Directrice de la communication
et des prix**
tél : 01 44 41 43 20
mél : com@academiedesbeauxarts.fr

Pauline Teyssier
Chargée des relations presse
tél : 01 44 41 44 58
mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr

Académie des beaux-arts
23, quai de Conti - 75006 Paris
www.academiedesbeauxarts.fr

 [@academiebeauxarts](https://www.facebook.com/academiebeauxarts)
 [@AcadBeauxarts](https://twitter.com/AcadBeauxarts)
 [@academiedesbeauxarts](https://www.instagram.com/academiedesbeauxarts)